

CHARTE DES MEMBRES & CGV

Depuis 2020, we are_ fédère la première communauté de membres passionnés, créatifs et innovants : artistes, entrepreneurs et décideurs du monde des médias, du cinéma, du digital, des arts vivants, de la tech, de la mode, du luxe, du design et de la littérature, pour faire rayonner la création française.

L'ADHÉSION OU « MEMBERSHIP » DONNE ACCÈS À :

- Une communauté de plus de 1 300 décideurs des industries culturelles, créatives et digitales.
- Un lieu de vie : restaurant, espaces membres et programmation.
- Des tarifs préférentiels sur nos espaces événementiels et de production.
- Un réseau international d'une quinzaine de clubs partenaires.
- Une application qui facilite votre expérience au club.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Le club est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 23h30.
- Le restaurant est ouvert de 8h00 à 23h00 pour le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner.
- we are_ est fermé le week-end et les jours fériés, sauf événement exceptionnel.
- Traditionnellement, we are_ est fermé une semaine entre Noël et le Nouvel An et trois semaines en août.

LA CHARTE

L'adhésion à we are_ implique l'acceptation de la charte du membre. Chaque membre s'engage à respecter les valeurs fondatrices de we are_ : Amitié, Bienveillance, Respect, Engagement et Ouverture. Chaque membre peut s'investir dans ce projet selon ses disponibilités, ses envies, son expérience et ses compétences. we are_ tient à ce que ses membres respectent les équipes qui œuvrent chaque jour pour leur offrir la meilleure expérience possible.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

- Une adhésion est confirmée après signature du formulaire d'adhésion ou du devis associé dûment remplis et signés.
- L'adhésion devient effective et le membre actif à compter de la date d'édition de la facture
- Le paiement de l'adhésion au Club (droits d'entrée inclus dans le cas d'une nouvelle adhésion) s'effectue par prélèvement automatique SEPA. À ce titre, l'Adhérent mandate expressément le Club, par l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et la signature du mandat SEPA, pour prélever sur le compte bancaire dont il a communiqué les coordonnées, les sommes dues au titre des frais d'adhésion et/ou des cotisations, selon la périodicité convenue lors de l'inscription. L'Adhérent garantit l'exactitude des informations bancaires fournies et s'engage à maintenir une provision suffisante sur le compte concerné à la date de chaque échéance. En cas de rejet de prélèvement, pour quelque cause que ce soit, le Club se réserve le droit de suspendre l'accès aux services jusqu'à complet paiement des sommes dues, sans préjudice de l'application de frais de gestion et/ou de poursuites pour recouvrement. Toute révocation du mandat de prélèvement ou modification des coordonnées bancaires devra être notifiée par écrit au Club dans les délais requis, et ne saurait emporter résiliation automatique de l'adhésion, laquelle demeure soumise aux conditions de résiliation prévues aux présentes CGV.



CHARTE DES MEMBRES & CGV

◦ Modalités de paiement dérogatoires

Par dérogation aux dispositions relatives au paiement par prélèvement automatique SEPA, et uniquement lorsque ce mode de règlement ne peut être mis en œuvre du fait de l'Adhérent, le Club se réserve la faculté d'autoriser le règlement par virement bancaire. Cette autorisation est accordée à titre exceptionnel et ne saurait constituer un droit pour l'Adhérent. Le virement devra être effectué aux coordonnées bancaires communiquées par le Club, à réception de facture et pour le montant exact des sommes dues. À défaut de règlement dans les délais, le Club se réserve le droit de suspendre l'adhésion ou l'accès aux services, sans préjudice des autres droits et recours prévus aux présentes CGV.

- Une cotisation est valable un an à partir de la date de facturation et est renouvelable après accord des deux parties et signature du devis associé.
- Votre engagement est annuel, ferme et définitif, et ne pourra donner lieu à un remboursement, même partiel, en cas d'annulation en cours d'année.
- Tout membre bénéficiant d'un tarif préférentiel (ONG, moins de 30 ans, Duo, Non Résident) devra fournir un justificatif attestant de son droit à ce tarif. we are_ se réserve le droit de refuser l'adhésion si le justificatif ne correspond pas aux critères requis.

Pour qu'une candidature soit considérée, chaque adhésion doit être parrainée par un membre de la communauté. Dans le cadre du programme de parrainage, un bon d'achat sera offert aux membres (parrain et filleul) en fonction du montant du droit d'entrée en vigueur :

- Sans droit d'entrée : pas de bon d'achat attribué.
- Adhésion individuelle : 100 € pour le parrain, 100 € pour le filleul.
- Adhésion corporate : 100 € pour le parrain, 100 € pour le représentant du pack corporate.

Ce bon d'achat est nominatif, valable au restaurant we are_ tant que le membre est à jour de sa cotisation. Il est non cumulable et aucun avoir ne sera délivré. En cas de perte, aucun bon d'achat ne sera réédité.

L'adhésion au club est également un actif immatériel. Le droit d'entrée confère au membre un NFT valorisant son appartenance à la communauté et récompensant son engagement et la fréquence de ses visites. Ce NFT peut être récupéré numériquement par le membre à tout moment pendant sa cotisation. Une fois la communauté atteignant 1 500 membres, cet actif sera valorisable et cessible en cas de départ du club. Actuellement, si le membre quitte la communauté, cet actif est perdu.

RENOUVELLEMENT

- Le membre sera notifié de son renouvellement 30 jours avant la date de fin de cotisation et devra informer l'équipe membership dans ce délai s'il souhaite ou non renouveler sa cotisation.
- Le renouvellement de la cotisation est à régler comptant à la date de réception de la facture. Sans règlement sous 14 jours, votre adhésion pourra être suspendue et l'accès au club refusé.
- Si le membre confirme son souhait de renouveler, il dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date d'émission de la facture. Passé ce délai, la cotisation est due et aucun avoir ne sera émis.
- Le membre dispose de 30 jours après la date de fin de cotisation annuelle pour informer l'équipe we are_ de son souhait de renouveler ou non sa cotisation. Passé ce délai, sa cotisation expirera et l'accès au club sera refusé.
- Si, après ce délai, le membre souhaite réintégrer la communauté, une majoration tarifaire de 10 % s'appliquera sur la cotisation. Cette majoration passera à 20 % si le membre décide de revenir après 12 mois d'absence. Dans ce cas, le membre devra repasser devant un comité d'admission pour valider son retour.

Pour faciliter son processus, le membre pourra enregistrer ses coordonnées bancaires via la plateforme we are_ (Stripe) afin que sa cotisation soit renouvelée automatiquement. Il pourra à tout moment désactiver le prélèvement automatique.



CHARTE DES MEMBRES & CGV

Si toutefois un prélèvement se fait de manière involontaire, le membre disposera d'un délai de rétractation de 14 jours pour se faire rembourser par chèque.

RGPD & DROIT A L'IMAGE

we are_ s'engage à ne jamais diffuser les informations recueillies sur les différents membres. L'usage de ces données servira uniquement à mieux les servir, à leur communiquer les informations et à créer les connexions les plus pertinentes.

Le membre autorise we are_ à utiliser les images, vidéos et sons produits lors de ses différents événements stratégiques ou sur son site en vue de sa communication, par tous procédés connus ou inconnus à ce jour, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour dans le monde entier, intégralement ou partiellement, dans le respect de ses propos et de leur sens. Cette autorisation est donnée gracieusement et indéfiniment. Elle n'entraîne pas d'obligation de diffusion.

ESPACE & ATTITUDE

Tous les membres ont libre accès au club et aux salons réservés aux membres.

Tout invité doit systématiquement être accompagné au sein des locaux et devra patienter à l'accueil jusqu'à votre arrivée, sauf pendant les heures de service où il sera installé à votre table.

Les membres peuvent inviter :

- 3 personnes non membres lors des programmations
- 3 personnes non membres au restaurant

Les chiens ou animaux de toutes sortes ne sont pas autorisés au sein de we are_. we are_ est réservé aux adultes et aux enfants de plus de 12 ans, sauf les week-ends et lors des événements spécifiques.

Les salons membres sont exclusivement réservés aux membres et accessibles librement sans réservation. Les appels ou visioconférences ne sont pas autorisés, de même que les réunions de plus de 2 personnes.

Tous les tournages ou séances photo dans les différents espaces privés et communs doivent être préalablement autorisés par l'équipe événementielle.

Les espaces événementiels sont strictement réservés aux événements. Les membres ne pourront pas s'y installer, même s'ils ne sont pas occupés.

En aucun cas le membre ne pourra circuler dans ces espaces lorsqu'ils sont privatisés. Des écrans signalétiques ont été installés à l'accueil et devant l'ascenseur afin de connaître les événements en cours et à venir.

Pour toute annulation de réservation au restaurant ou à une programmation, merci de notifier notre équipe au moins 12 heures à l'avance afin de libérer vos places et éviter le no-show.

Si un membre adopte un comportement contraire aux valeurs de we are_ (à l'extérieur comme à l'intérieur de l'établissement) et enfreint l'une des règles de la charte, le comité de sélection des membres se réserve le droit d'exclure ce membre de la communauté ou de suspendre son abonnement, et statuera sur le possible remboursement ou non de son abonnement, au prorata de la durée restante. Le membre sera invité à fournir toutes les explications nécessaires afin que le comité puisse statuer en connaissance de cause.

